



**DECISION MUNICIPALE N° 007/DM/CKY/CAB/2024 DU 31 MAI 2024 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°006/AONO/DMI/CDPM/CKY-2024 DU 18 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES LAMPADAIRES SOLAIRES POUR
L'ECLAIRAGE DU SITE TOURISTIQUE LAC VERT DE BAYOMEN, DANS LA COMMUNE
DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;
Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.
Vu la Loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances, de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Lettre - Circulaire N° 0000001/LC/MINFI du 04 janvier 2024 relative à l'exécution et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2024 ;
Vu l'avis d'appel d'offres national N°006/AONO/DMI/CDPM/CKY-2024 DU 18 MARS 2024 ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de fourniture et pose des lampadaires solaires pour l'éclairage du site touristique lac vert de Bayomen à Kon-Yambetta,
Vu la proposition d'attribution du marché du 29 mai 2024 par la CIPM/KY ;
Vu les disponibilités budgétaires et les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire du Marché susmentionné.

Entreprise	Montant de l'offre HT (FCFA)	Montant l'offre TTC (FCFA)	Rabais	Delais
ETS PRIS NESS Tél : 675 49 81 88 / 694 46 81 05	24 999 999	20 964 360	0	3 mois (90 jours)

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Kon-Yambetta, le 31 mai 2024

Le Maire de la Commune de Kon-Yambetta
(Autorité Contractante/ Maître d'Ouvrage)

Ampliations :

- PREFET/MI ;
- ARMPYDE ;
- DDMINMAP ;
- DDMINEE/MI ;
- DDMINTOURL/MI ;
- PRESIDENT CDPM/MI;
- INTERSSE;
- ARCHIVES/CHRONO.

